

Filière Psychologie
Spécialité- Psychologie du travail,
des organisations et GRH- Master 1
Module- Droit et relations du travail
Durée- 1H30m

Nom :.....

Prénom :.....

Groupe :.....

20

Consignes :

- Entourez la lettre qui correspond à la bonne réponse ;
- Toute rature annule la réponse
- L'utilisation de l'effaceur n'est pas autorisée ;

Questions : QCM (10pts)

- 1. Qu'est-ce qui constitue un conflit individuel de travail selon l'article 2 de la loi 90-04?**
 - A) Un désaccord général entre travailleurs.
 - B) Tout différend entre un travailleur salarié et un employeur sur l'exécution d'une relation de travail.
 - C) Une plainte formulée uniquement au tribunal.
 - D) Un différend relatif aux conditions de travail sans lien avec un employeur.
- 2. Quel est le premier recours pour un travailleur en cas de conflit individuel de travail ?**
 - A) Saisir directement le tribunal.
 - B) Faire appel à l'inspection du travail.
 - C) Soumettre le différend à son supérieur hiérarchique.
 - D) Ignorer le problème.
- 3. Quel est le rôle de l'inspecteur du travail dans le processus de conciliation ?**
 - A) Enregistrer la plainte et saisir le bureau de conciliation.
 - B) Prendre la décision finale sur le conflit.
 - C) convoquer les parties à une audience.
 - D) Agir comme le représentant du travailleur.
- 4. Quelle action doit entreprendre le travailleur si la conciliation interne échoue ?**
 - A) Attendre une réponse indéfinie de son employeur.
 - B) Saisir le bureau de conciliation directement sans passer par l'inspection.
 - C) Saisir l'inspection du travail pour entamer une conciliation externe.
 - D) Lancer une grève.

5. Après un échec de la conciliation, quel document doit être requis pour saisir le tribunal ?

- A) Un rapport d'audit.
- B) Le procès-verbal de non-conciliation.
- C) Un avis de réunion.
- D) La convention collective.

6. Quel changement notable est survenu en 1989 concernant le droit du travail ?

- A) L'adoption d'une approche centralisée des relations de travail.
- B) La mise en œuvre du caractère contractuel des relations de travail.
- C) L'abolition du droit de grève.
- D) Le renforcement des droits des employeurs uniquement.

7. Quel était l'objectif du plan quadriennal concernant le code du travail ?

- A) Créer un code du travail inspiré du modèle français.
- B) Remplacer tous les textes existants par de nouveaux sans consultation.
- C) Établir un code du travail entièrement algérien, « authentiquement national ».
- D) Consolidation des lois d'inspiration coloniale.

8. Quelle était la principale innovation de la loi de 1971 introduisant la Gestion Socialiste des Entreprises (GSE) ?

- A) Introduction de l'économie de marché.
- B) Création d'un système de planification centralisée et réglementation des relations de travail.
- C) Abandon total de la réglementation du travail.
- D) Renforcement des droits des employeurs.

9. Quelle est la définition d'une relation individuelle de travail ?

- A) Un lien entre plusieurs travailleurs
- B) Un contrat entre l'État et un employeur
- C) Un accord entre syndicats
- D) Un lien entre un travailleur et un employeur

10. Quel type de contrat de travail est considéré comme la norme ?

- A) Contrat à durée indéterminée (CDI)
- B) Contrat à durée déterminée (CDD)
- C) Contrat de stage
- D) Contrat de freelance

11. Qu'est-ce qui peut entraîner la suspension d'une relation de travail ?

- A) Congé sans solde
- B) Maladie
- C) Participation à une grève
- D) Tous les précédents

12. Qu'est-ce qu'une grève selon la loi 23-08 ?

- A) Un arrêt individuel du travail.
- B) Un arrêt temporaire sans revendication.
- C) Une simple réunion de travail non rémunérée.
- D) Un arrêt collectif et concerté du travail visant à obtenir des revendications socioprofessionnelles.

13. Quand les travailleurs peuvent-ils exercer leur droit de grève ?

B

- A) À tout moment, sans conditions.
- B) Dès qu'un conflit survient.
- C) Après épuisement des procédures amiables de règlement des conflits.
- D) Lorsqu'ils le décident sans préavis.

14. Quel document doit être déposé pour annoncer la grève ?

- A) Une lettre informelle.
- B) Un préavis de grève, accompagné d'un procès-verbal établi par un huissier.
- C) Un accord verbal avec l'employeur.
- D) Un simple e-mail de notification.

15. Quelles grèves sont considérées comme illicites ?

- A) Les grèves liées à des revendications socioprofessionnelles.
- B) Toutes les grèves pacifiques.
- C) Les grèves annoncées longtemps à l'avance.
- D) Les grèves sans préavis, celles organisées par des syndicats non représentatifs, ou accompagnées de violence.

16. Quel est le rôle de la commission nationale d'arbitrage ?

- A) Traiter les conflits collectifs de travail et rendre des décisions sur ceux qui ont échoué lors de la conciliation.
- B) Organiser des réunions de grève.
- C) Établir le planning des grèves.
- D) Évaluer les performances des employés.

17. Une convention collective est principalement conclue entre :

- A) Employeurs et travailleurs
- B) Employeurs et syndicats
- C) Travailleurs uniquement
- D) L'État et les employeurs

18. Quel est l'objectif principal des relations collectives de travail ?

- A) Augmenter les salaires des travailleurs
- B) Réduire le nombre de travailleurs
- C) Assurer un équilibre entre les intérêts des salariés et des employeurs
- D) Éliminer les syndicats

19. Les conventions collectives doivent être :

- A) Plus favorables aux salariés que la loi
- B) Moins favorables aux salariés que la loi
- C) Identiques à la loi
- D) Non réglementées

20. Qui est habilité à négocier des conventions collectives ?

- A) Tout travailleur
- B) Agents de l'État
- C) Employeurs uniquement
- D) Représentants syndicaux ou élus des travailleurs